

Communiqué de presse
Paris, le 20 avril 2026

Mycoses des ongles : 1 Français sur 10 concerné, une infection banalisée et souvent mal diagnostiquée

Longtemps reléguées au rang de simple problème esthétique, les mycoses des ongles touchent pourtant près de 10 % de la population. Première pathologie de l'ongle chez l'adulte, l'onychomycose ou mycose des ongles reste encore souvent mal identifiée et insuffisamment prise en charge. Le **Docteur Cogrel**, Dermatologue au CHU de Bordeaux, membre du groupe ongle de la Société Française de Dermatologie, fait le point sur l'onychomycose, une pathologie courante, encore insuffisamment diagnostiquée.

Une infection fréquente favorisée par de nombreux facteurs

Les onychomycoses (dans la plupart des cas dues à des dermatophytes : Trichophytons) concernent principalement les ongles des pieds, en particulier le gros orteil. Elles se manifestent par un épaissement, une coloration jaunâtre ou une fragilisation de l'ongle. Si leur évolution est souvent lente, elles peuvent néanmoins altérer significativement la qualité de vie. Leur développement est favorisé par l'âge, le diabète ou les troubles circulatoires, les environnements chauds et humides, ainsi que le port prolongé de chaussures fermées. La transmission est le plus souvent interhumaine, notamment dans les lieux collectifs comme les piscines ou les vestiaires. Au niveau des mains, ce sont plutôt les candidas et des moisissures (fusarium par exemple) qui sont en cause et de prise en charge plus difficile en milieu spécialisé.

« Ces infections sont très fréquentes, mais elles restent souvent banalisées. Pourtant, elles peuvent entraîner une gêne fonctionnelle et nécessitent un diagnostic précis », souligne le **Dr Olivier Cogrel, dermatologue au CHU de Bordeaux**.

Un ongle abîmé n'est pas toujours une mycose

Épaississement, décoloration, fragilité... Ces signes sont fréquents mais trompeurs. En réalité, les mycoses ne représentent qu'environ un cas sur deux parmi les anomalies de l'ongle. D'autres affections, comme le psoriasis ou des traumatismes, peuvent présenter des symptômes similaires.

« Le diagnostic clinique seul est parfois insuffisant (surtout pour les non-dermatologues). Il est préférable qu'il soit confirmé par un examen mycologique avant d'initier un traitement qui est prolongé », insiste le **Dr Olivier Cogrel**. Cette étape permet d'éviter des traitements inadaptés, souvent contraignants... et inefficaces.

Des traitements longs, parfois contraignants

Une fois diagnostiquée, la prise en charge repose sur des traitements antifongiques, locaux ou oraux. En raison de la croissance lente des ongles, les traitements nécessitent

généralement plusieurs mois avant d'obtenir un résultat visible. En effet, la repousse complète de l'ongle peut prendre de 6 à 18 mois, en raison de sa croissance lente.

Les récurrences restent fréquentes, nécessitant une vigilance sur le long terme.

Au-delà de l'esthétique, un réel impact sur la qualité de vie

Les mycoses des ongles peuvent provoquer douleurs, gêne à la marche et inconfort durable. Chez les patients les plus fragiles, elles peuvent également entraîner des complications.

Prévenir pour mieux traiter

Des gestes simples permettent de limiter le risque d'infection :

- Bien sécher ses pieds,
- Éviter de partager ses effets personnels,
- Privilégier des chaussures adaptées et,
- Consulter en cas de doute.

La Société Française de Dermatologie rappelle qu'une prise en charge précoce permet d'éviter l'aggravation des lésions et d'améliorer significativement le confort des patients.

A propos de la SFD (Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible) et de son Fonds de dotation

La Société Savante, créée en 1889 et association reconnue d'utilité publique, a pour mission la promotion des actions de santé publique, de prévention et d'éducation dans tous les domaines de la dermatologie que ce soit à travers le soutien de la recherche médicale, le développement de la formation continue ou l'évaluation des soins.

Pour amplifier son soutien à la recherche, le Fonds de dotation de la SFD permet par ailleurs de lever des fonds pour subventionner des projets de recherche chaque année, dans des domaines très divers comme la génétique, l'oncologie, les maladies inflammatoires chroniques, les maladies rares ou encore les médicaments innovants et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies dermatologiques.

La SFD a aussi pour objectif d'informer le grand public sur la dermatologie, ses maladies et leurs traitements en particulier afin d'améliorer les prises en charge.

Plus de 2500 dermatologues et internes sont membres de la SFD qui est gérée par un Conseil d'Administration comprenant paritamment des dermatologues libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, renouvelés par tiers chaque année.

MAISON DE LA DERMATOLOGIE

10, Cité Malesherbes – 75009 Paris – Tel. : 01.43.27.01.56

Contact courriel : secretariat@sfdermato.org

Site : www.sfdermato.org

Site du Fonds de dotation : www.fondsdedotation.sfdermato.org

Site grand public : www.dermato-info.fr

Contact presse SFD : presse@sfdermato.org – 06.07.76.82.83